



# Collonges infos

## Pages 2 et 3 Le dossier

### > La réalité des finances

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) s'est déroulé lors du Conseil Municipal du 27 janvier dernier. Les illustrations du dossier en pages 2 et 3 sont les mêmes que celles présentées aux élus. Ce débat prépare le vote à venir du budget 2014.

En période de campagne politique, les finances communales et leur gestion peuvent être utilisées à des fins électoralistes. Aussi il apparaît nécessaire de présenter les chiffres validés par le compte de gestion du représentant de l'Etat qui démontrent la bonne santé financière de notre commune.

> Dans ce numéro, encart spécial :  
La réforme des rythmes scolaires



Le lourd emprunt de 3,2 millions d'euros souscrit pour le Village des Enfants, complexe original réunissant les structures de l'enfance et la petite enfance, n'a eu qu'un impact limité sur les finances de la commune.

## Sommaire

### Pages 4 et 5

#### Actualités

- > La cérémonie des Vœux 2014
- > Fleurissement et Enfance
- > Travaux Ecole Maternelle
- > La dépollution de la ZI
- > L'arboretum du Parc de la Jonchère



- > Municipales 2014
- > Validité de la CNI
- > Paroles de l'opposition

### Pages 6 et 7

#### Collonges et vous

- > La plateforme internet de la Médiathèque



- > Le Comité des fêtes



- > Résultats de la collecte de lunettes
- > STOP-covoiturage

- > Olympique Footsalle



- > Champion de BMX
- > Trèves Pâques

### Page 8

#### Agenda de la commune

#### Proximité

- > Deux nouveaux silos à verre





# Editorial

## Mon dernier éditorial

Je ne parlerai pas du futur puisque dès fin mars je ne serai plus votre maire. Je voudrais simplement dire que j'ai vécu parmi vous ces 19 années avec passion et patience. Travailler pour la commune qui m'a vu naître, la remodeler, la préserver, la faire évoluer vers une commune « durable », c'est enthousiasmant. Je citerai les grandes satisfactions que j'ai pu avoir durant ces 19 ans avec vous.

L'école élémentaire construite en 1998 s'est vue citée parmi les 123 œuvres remarquables de l'Architecture du XX<sup>e</sup> siècle du territoire du Grand Lyon par la Maison de l'Architecture Rhône Alpes (92 œuvres dans Lyon intramuros et 31 en périphérie).

L'engagement financier du Grand Lyon, en 2001, pour la réhabilitation de notre zone industrielle et, en 2012, la signature de la convention entre tous les acteurs pour régler les modalités de sa dépollution.

Redonner vie au quartier de Trèves-Pâques, qui se paupérisait, et voir son attractivité commerciale dynamiser cet ensemble m'ont comblé de bonheur. Le prix national Art Urbain que le projet a reçu à Paris en 2006 a été une récompense inespérée de mon engagement sur ce dossier.

La concrétisation du Village des Enfants a été mon plus long combat, qui s'est étalé sur 19 ans. Ce concept innovant et sécurisé regroupant le scolaire et le périscolaire a été visité par de nombreux élus du Grand Lyon.

Avec nos travaux sur la biodiversité, de la Saône au Mont Cindre, les gains énergétiques acquis, notre plan local de l'habitat aidé satisfaisant les besoins de nos seniors et jeunes ménages, toutes ces réalisations ont permis de faire entrer notre commune dans la catégorie des villes durables.

Merci à celles et ceux qui m'ont épaulé, merci à celles et ceux qui m'ont soutenu, merci à Irène pour son soutien indéfectible.

**Michel REPELIN**

# Le dossier

## La réalité des finances

### > Les principales recettes

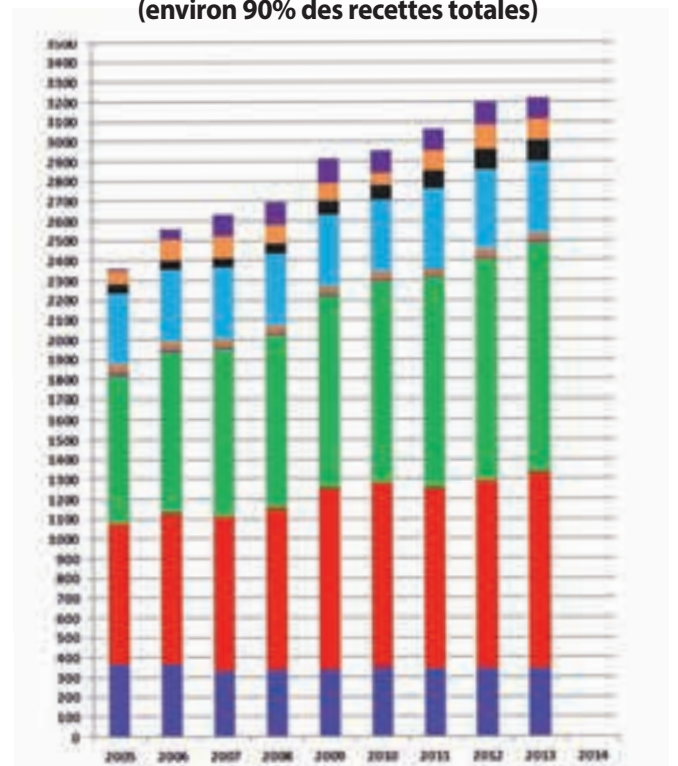
#### de fonctionnement :

*(de bas en haut sur les chandelles du graphique ci-dessous)*

La Dotation de l'Etat (DGF en bleu foncé) stagne depuis longtemps et va diminuer en 2014. Les ressources fiscales communales (taxe foncière en rouge et taxe d'habitation en vert) sont les seules ressources sur lesquelles la commune peut intervenir par la variation des taux d'imposition communaux. Ceux-ci n'ont augmenté qu'une seule fois de 5,5 %, en dix ans (budget 2009). **Le maire a proposé au Débat d'Orientation Budgétaire du 27 janvier dernier de ne pas augmenter la pression fiscale communale pour 2014, année de transition politique.** Rappelons que ces taux locaux se situent dans les 10 plus bas du Grand Lyon.

Les recettes globales de fonctionnement de la commune devraient stagner en 2014 : la légère hausse des valeurs locative fixée par l'Etat (0,9% en 2014) et du nombre de logements sur la commune devraient compenser la stagnation ou la baisse des autres ressources.

**Principales recettes communales (environ 90% des recettes totales)**



#### Autres ressources stagnantes ou en baisse

- Dotation de Solidarité Communautaire
- Droits de mutations
- Taxe sur l'électricité
- Attribution de compensation de TP
- Dotations de Solidarité Rurale

#### Ressources fiscales communales

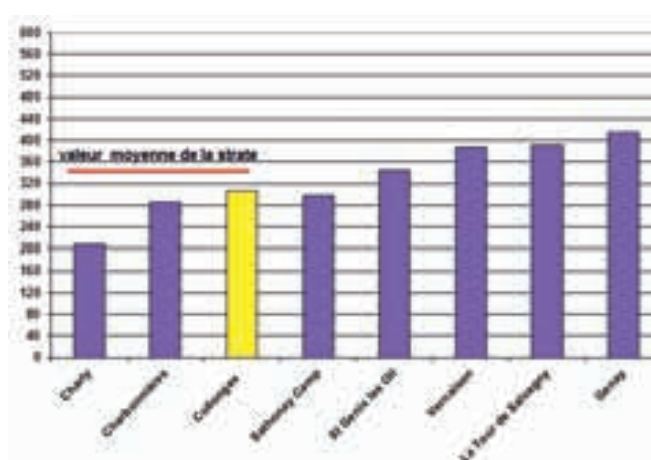
- Taxe foncière non bâti
- Taxe d'habitation
- Taxe foncière
- Dotation globale de fonctionnement

## > Les dépenses salariales

Les dépenses salariales sont souvent regardées comme une source d'économies potentielles. Sur la commune, ces frais représentent entre 34 et 36% des recettes de fonctionnement.

C'est évidemment le poste principal d'un service public de qualité. Chaque commune est différente dans son mode de gestion du personnel et dans sa structure. Les communes peuvent être comparées sur l'expression de cette charge en euros par habitant. L'année 2012 est la dernière exploitée par les services de l'Etat. On voit sur le graphique que Collonges (en jaune) est bien placée parmi ses concurrentes directes de même strate de population.

### Charges du personnel en 2012 en euros par habitant



## > L'épargne brute dégagée

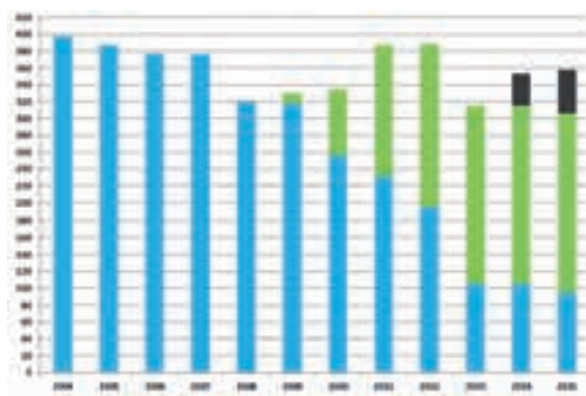
C'est ce qui correspond, comme pour chaque ménage, à la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. Cette épargne sera utilisée à la fois pour rembourser le capital de la dette et pour financer les investissements. Depuis 2006, elle oscille entre 700 K€ et 900 K€. On peut noter en 2013 un point bas. Il est dû à deux éléments principaux : des frais exceptionnels liés à la délocalisation de l'école maternelle et la forte pénalité infligée par l'Etat pour déficit de logements sociaux (65 500 euros). En 2014, 2015 et 2016, cette pénalité sera annulée par les sommes déjà investies par la commune pour la production de ce type de logements. Il n'y a donc pas de double peine. Ceci explique en partie la remontée du taux d'épargne en 2014.

## > Investissements, et charge de la dette

Nous avons eu depuis 1995 des programmes d'investissements conséquents. La construction de l'école élémentaire et son extension, la rénovation de la salle des Sports, la réhabilitation de la mairie, la construction de la crèche et de la Médiathèque, la rénovation de l'école maternelle sont les plus importants. Sur ce dernier mandat nous avons investi 11 millions d'euros. Ces lourds projets ne pouvaient pas être réalisés avec notre seul autofinancement. Il a fallu emprunter à des taux intéressants et à des moments opportuns sans détériorer les ratios prudentiels. La charge de la dette, c'est le remboursement annuel des intérêts et du capital à nos organismes prêteurs.

Ce graphique montre bien la stratégie d'emprunt que nous avons pu développer. Les parties bleues sont liées aux prêts anciens (école élémentaire et autres plus anciens). Dès lors qu'à partir de 2010 on savait que cette dette ancienne s'éteignait significativement et rapidement, on pouvait alors lui substituer progressivement (partie verte) l'emprunt pour le Village des Enfants. Le prêt de 600 k€ que l'on souscritira cette année (marron) pour les travaux de l'école maternelle viendra s'ajouter mais ne permettra jamais de dépasser les 360 k€ par an d'annuité.

### Annuité de la dette



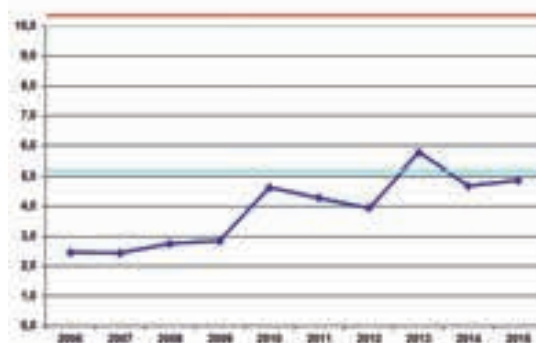
## > Les ratios prudentiels

Ce sont les indicateurs reconnus par les économistes avertis pour apprécier la gestion de la dette.

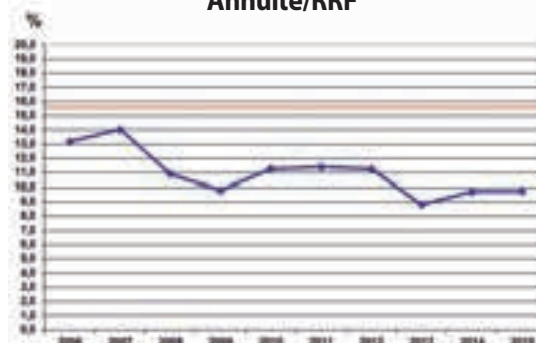
Le premier ratio « dette/épargne » s'exprime en années. Il représente le temps que l'on mettrait si on consacrait toute notre épargne au remboursement de la dette. En dessous de 5 ans c'est confortable. Entre 5 et 10 ans c'est encore soutenable si on a une bonne vision du futur.

Le deuxième ratio « annuité/RRF » exprime le poids du remboursement annuel des prêts par rapport aux recettes de fonctionnement de l'année. Nous nous situons maintenant dans la zone des 10 %, ce qui est très correct.

### Dette/Epargne



### Annuité/RRF







## PROXIMITÉ

### > Cérémonie des vœux du Maire

La dernière cérémonie des vœux du Maire Michel Reppelin a eu lieu samedi 25 janvier. De nombreux habitants et acteurs de la vie de la commune s'étaient déplacés pour partager ce moment d'émotion.

## ENFANCE

### > Une activité pédagogique nouvelle, un partenariat réussi avec la mairie



Pour l'accueil du mercredi, la thématique sélectionnée par l'équipe pédagogique d'Alpha 3A, centre de loisirs installé sur la commune depuis 2009, s'articule autour de la nature, la découverte des plantes et le respect de l'environnement.

A l'initiative de la directrice du centre, Elodie Lousa Manso, une quinzaine d'enfants de 5 et 6 ans sont venus mercredi 6 novembre prêter main forte à Richard, référent municipal des espaces verts communaux, pour la plantation des massifs d'automne.

Nos jeunes amis passionnés par cet atelier-découverte ont posé beaucoup de questions

sur le jardinage, les outils nécessaires à la plantation et le soin réservé aux plantes.

En souvenir de cette matinée, chaque petit jardinier s'est vu offrir une plante pour que chacun puisse poursuivre l'expérimentation à la maison.

Selon la directrice, ce projet à visée pédagogique a atteint son objectif, à savoir : favoriser la découverte et le respect de l'environnement et impliquer les petits collongeards dans une activité citoyenne et intergénérationnelle. Rendez-vous est pris au printemps prochain.

*Eliane Legal*

*Adjointe aux Affaires sociales, à l'Enfance et la Solidarité*

## AMÉNAGEMENT

### > La dépollution de la ZI

Le 25 septembre 2012, la convention pour la dépollution de la Zone Industrielle a été signée entre les différents partenaires de l'opération (cf. Collonges Infos-Octobre 2012). Après traitement de la pollution historique des sols, le projet est de réhabiliter la Zone des Sablières vers un parc d'activités douces (artisanat, PME, etc.).

Fin 2013, suite à des sondages complémentaires des sols, la zone de départ de la pollution a été repérée. Cette découverte est un **avancement majeur** qui peut réorienter et accélérer le traitement du site.

Les appels d'offres gérés par l'ADEME sont lancés. Le choix des entreprises et les travaux doivent débuter en 2015.



## ENFANCE

### > L'avancement de la réhabilitation de l'école maternelle

Les travaux de rénovation intérieure de l'école maternelle, lancés à l'été 2013, ont bien avancé. Le planning sera trop juste pour finir sereinement le chantier aux vacances de mars.

L'ouverture de l'école rénovée est donc prévue au retour des vacances du printemps, le 12 mai 2014.



## CADRE DE VIE

### > Un arboretum au Parc de la Jonchère

Au Parc de la Jonchère, les différentes espèces des arbres existants ont été recensées et 6 nouveaux sujets ont été plantés. Un arboretum vous sera proposé en mars 2014 : au total, **20 essences arborescentes locales ou remarquables** vous seront présentées par des petits panneaux descriptifs à leurs pieds. L'arboretum offrira une balade agréable autour des arbres pour découvrir leurs feuillages, leurs fruits, leurs troncs ou leurs fleurs.

Ce parc proposait déjà un grand espace vert de qualité de 1,3 ha avec sa grande plaine enherbée, sa piste de course, son terrain de pétanque, ses

agrès de remise en forme et le préau pouvant accueillir des sports de loisirs ou des manifestations.

L'arbre trouve toute sa place dans cet espace paysager : en traversant les saisons, il nous rappelle les rythmes de la nature.

Deux cages de foot dans la plaine et un filet de badminton sous le préau seront installés au printemps 2014.

## NOUVEAU > Municipales 2014 et élection des conseillers communautaires

Le mode de scrutin ne change pas pour les élections municipales 2014 : les conseillers municipaux sont élus, comme en 2008, au scrutin de liste bloquée. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier.

### Nouveau :

**Lors des élections municipales 2014, vous élirez également les conseillers communautaires qui représenteront Collonges à la Communauté Urbaine de Lyon (Grand Lyon). Chaque liste municipale candidate présentera sur son bulletin : la liste de ses candidats au conseil municipal (27 personnes) et la liste de ses candidats au conseil communautaire. Au moment du vote, vous aurez comme en 2008 un seul bulletin de vote mais y figureront donc deux listes de candidats. Vous ne voterez qu'une fois mais pour les deux listes du bulletin que vous aurez choisi. Il n'est pas possible de séparer les deux listes d'un bulletin.**

### Procurations :

Il y a aussi du nouveau pour les procurations : il est possible de pré-remplir les documents Cerfa n°14952\*01 (D) sur le site : <http://service-public.fr/> Après impression des 2 feuilles (sans les signer), il faut que vous alliez à la gendarmerie, avec une pièce d'identité, pour finaliser vos documents. Pour les personnes qui n'ont pas Internet, l'ancien modèle de procuration est toujours disponible à la gendarmerie. Chaque mandataire peut recevoir une seule procuration faite en France.

## NOUVEAU

### > La validité de la Carte Nationale d'Identité passe à 15 ans

#### L'Etat simplifie vos démarches :

- Les cartes d'identité délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 seront valables 15 ans pour les personnes majeures.
- Les cartes délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont valables 15 ans sans aucune démarche de renouvellement.
- Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans).
- Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) pour plus d'informations.

## PAROLE DE L'OPPOSITION

### Collonges Autrement

Depuis les élections municipales de 2008 j'écris, au nom de la liste COLLONGES AUTREMENT, pour m'étonner du manque de communication et de concertation qui impacte notre mandat d'élus municipal.

Aujourd'hui, six ans après, nous ne pouvons que constater que cet état de fait s'est aggravé. Pour exemple : la réforme des rythmes scolaires est étudiée par deux élus qui ne se représentent pas aux municipales de 2014 et qui décident donc pour la future municipalité. Il n'est tenu aucun compte de l'avis des élus sortants qui souhaitent continuer leur mandat. Ma demande de commission générale sur ce sujet crucial, qui impactera conséquemment le futur budget, n'a pas eu de réponse à ce jour. Tout aussi surprenant, les adjoints n'ont plus de conseils d'adjoints depuis novembre 2013. Comment pouvons nous travailler et demeurer responsables par rapport à la population avec un tel mode de fonctionnement ?

Claude REYNARD

### Collonges Simplement

L'heure des élections sonne. La « politique » était dirigée aux vents des modes municipales. On peut espérer qu'une gestion féminine saura s'émanciper des diktats du Grand Lyon (ou des partis !)... On peut tout de même s'étonner que les hommes (ou femmes), hier dans l'opposition, se rassemblent aujourd'hui. Peut-être pourront-ils avoir le droit de faire quelque-chose cette fois ? Ou les indemnités ?

Mais surtout je veillerais aux conflits d'intérêts !

Jacques HENIQUEZ

### Élu indépendant

Bientôt une page sera tournée. Nous pouvons remercier Michel REPELLEIN pour tout le travail accompli durant ses 3 mandats. Fin mars, faisons en sorte que notre commune reste apolitique afin qu'elle garde son indépendance d'action.

Michel GUEZET

# Collonges et vous...

## SERVICE À DISTANCE

### ➤ Une plateforme Internet pour la Médiathèque



La Médiathèque de Collonges mettra prochainement en ligne sa **plateforme Internet**. Celle-ci vous permettra :

- de consulter en ligne et librement le catalogue des collections (livres, CD, DVD, magazines, ressources numériques) et de vous informer de l'arrivée des nouveautés
- de découvrir les animations programmées par la médiathèque : semaines thématiques, séances de contes, expositions, ateliers, conférences...
- lorsque vous êtes inscrit, de gérer votre compte à distance, de prolonger vos emprunts ou de réserver des documents
- de préparer votre venue à la médiathèque. La plateforme aura sa propre adresse Internet

mais sera également accessible depuis le site internet communal.

#### A venir :

- "Conversation avec mon fantôme" : lectures mystérieuses à la bougie le 28 février 2014. A partir de 15 ans. Réservation à la Médiathèque.
- La Médiathèque invite l'artiste Georges DAMIN pour une exposition d'œuvres de sa collection personnelle, « Lyon en passant par l'Italie et la Toscane » à la salle Médiaplus entre le 14 et le 16 mars 2014.
- Semaine thématique du 1er au 5 avril 2014 : JAZZ et littérature.



## VIE ASSOCIATIVE

### ➤ Un Logo pour le Comité des Fêtes, et des projets amusants pour distraire les collongeards

**« Souvent, on entend qu'il ne se passe pas grand-chose à Collonges... Eh bien, si !**

L'association « Le Comité des Fêtes » s'y emploie au rythme des saisons ! Pour être plus visible, un logo a été choisi et déjà mis en place lors de notre dernier événement de l'année 2013 : Les animations du 8 décembre à Trèves-Pâques. Il est le premier élément visible de la nouvelle communication du Comité, du petit coup de jeune que je m'efforce de lui insuffler depuis quelques mois, aidée par une équipe de bénévoles. Nous avons déjà innové cet automne avec « La Fête de l'Automne » au Parc de La Jonchère, fête familiale qui, avec sa chasse aux champignons (en pâte à sel...), son concours de tartes aux pommes, ses jeux et ses ateliers bricolage en collaboration avec la Médiathèque, a connu un beau succès !

**Pour les beaux jours de 2014, nous vous proposons :**

Le **1<sup>er</sup> mai**, le « **rallye pédestre familial** ». C'est un après-midi de jeu par équipe, qui consiste à trouver les réponses à un questionnaire à thème, tout au long d'un circuit de marche, dans Collonges. Des distractions et des jolis lots pour tous ! Serez-vous « la star » de cette année ?

Au **début de cet été**, un **banquet champêtre**, accompagné d'un barde, par Toutatis, devrait rassembler les villageois, « si le ciel ne nous tombe pas sur la tête » !... Mesdames, osez vous déguiser si vous le souhaitez et Messieurs, vous avez le temps de vous laisser pousser les moustaches d'ici-là ! Les menhirs devront être déposés au vestiaire.

Rendez-vous donc dès le printemps, pour la reprise des animations du Comité des Fêtes et surtout, guettez les affiches et banderoles qui vont reflourir avec notre logo, pour vous annoncer les événements !... »

*La nouvelle Présidente du Comité*



## SOLIDARITÉ

### ➤ 2000 paires de lunettes collectées pour le LIONS CLUB Mont d'Or

Dans les Monts d'Or et à proximité, 14 communes dont Collonges ont participé à la collecte de solidarité du LIONS CLUB 2014 : 2000 paires de lunettes sont en cours d'acheminement vers la Fondation MEDICO. Elles seront recyclées ou réparées lorsque cela est possible puis envoyées dans 34 pays, essentiellement en Afrique, Amérique du Sud et Asie. Plus d'informations sur [www.medico-lcf.fr](http://www.medico-lcf.fr)



## DÉPLACEMENTS

### > Une borne STOP-COVOITURAGE à l'entrée de Collonges



Le stop-covoiturage allie autostop et covoiturage.

**Mode d'emploi :** s'inscrire une seule fois sur le site [www.stop-covoiturage.fr](http://www.stop-covoiturage.fr) en tant que piéton ou automobiliste pour recevoir gratuitement son kit de covoitreur (macaron, panneaux de direction, etc.).

A la borne STOPCOVOITURAGE, située rue Du Pont (Paul Bocuse) au square de Virieux, indiquez votre destina-

tion aux automobilistes de passage et faites-vous prendre en charge de façon spontanée.

Cette formule convient pour des trajets courts ou pour la fin de son parcours après le bus (ligne 40 ou 43).

// Plus d'infos :

[www.covoiturage-grandlyon.com](http://www.covoiturage-grandlyon.com)

## VIE ASSOCIATIVE

### > Une superbe saison pour Olympique Foot Salle



Pour sa deuxième saison, le club porte haut les couleurs de Collonges et évolue très bien avec ses deux groupes : Groupe Compétition et Groupe Loisir.

Le **Groupe Compétition** est premier de son championnat avec 8 victoires en 8 matchs à la trêve ; il est aussi Meilleure Attaque et Meilleure

Défense. Il a fait un formidable parcours en Coupe de France Futsal, se déplaçant en Isère, Savoie et Pays de Gex pour affronter des équipes de niveaux supérieurs à sa division. Malheureusement au 5ème tour, le Groupe Compétition va perdre aux tirs au but contre une équipe de 6 divisions supérieures à la sienne, après un super match 4-4. Le club était le petit poucet de cette coupe car il était le plus petit club de Rhône Alpes à être allé aussi loin dans la compétition. Ces résultats démontrent les énormes progrès que chacun a réalisés depuis la saison dernière.

La bonne ambiance règne aussi dans le **Groupe Loisir**. Il a gagné 14-3 son match extérieur contre le club de Vaugneray et aura encore l'occasion de se faire plaisir dans d'autres rencontres amicales et tournois cette saison.

Le club souhaite s'agrandir avec l'ambition de créer une section jeune de U16/U17 durant la saison 2014 afin de préparer ce groupe pour

le championnat 2014 /2015. Le club va organiser aussi des **stages de Futsal pour les jeunes de (5 à 15 ans)** de Collonges ou d'autres communes pour faire connaître la discipline Futsal et le club. Ce premier stage aura lieu **du 3 au 7 mars 2014 à la salle des sports de Collonges.**

Le club tient à remercier ses deux sponsors actuels CALZATI NETTOYAGES SERVICE et MUTRALYON pour leur aide. Nous recherchons encore d'autres sponsors pour nous aider à nous développer dans un projet d'avenir.

// Renseignements club ou stages Futsal :

**06 74 36 92 53**

**[olympiquefootsalle@voila.fr](mailto:olympiquefootsalle@voila.fr)**

**Facebook : OFsalleCollonges**

## VIE ASSOCIATIVE

### > Théo Chapelle : Promu sportif de haut niveau en BMX

Nous félicitons un jeune de Collonges de 17 ans, Théo Chapelle, arrivé 2<sup>ème</sup> au « 18<sup>ème</sup> Indoor de Saint-Etienne Trophées des nations » qui regroupe les meilleurs pilotes de BMX français et étrangers. Nous lui souhaitons bonne chance pour la suite de ses compétitions 2014.

## COMMERCES TRÈVES PÂQUES

### > Reprise du tabac-presse

Changement pour le **tabac-presse de Trèves Pâques** : Guillaume Girard remplace Sonia Moulin depuis le 4 janvier 2014.

**Horaires d'ouverture :**

lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 7h15 à 13h et de 14h30 à 19h30.

Mardi de 7h15 à 13 heures.

Fermé le mardi après-midi.

Dimanche de 7h15 à 13h et de 14h30 à 18h.

## Agenda de la commune

Mars-Avril-Mai 2014

Du 3 au 7 mars

### Stage Futsal

06 74 36 92 53 - [olympiquefootsalle@voila.fr](mailto:olympiquefootsalle@voila.fr)

Vendredi 21 mars

### Carnaval du Sou des Ecoles

Salle des sports à 17h

Samedi 22 mars

### Portes ouvertes Ecole Jeanne d'Arc

Toute la journée

Dimanches 23 mars

### 1<sup>er</sup> tour des élections municipales

Vendredi 28 mars

### Concert Musique Renaissance

> Organisé par l'Ecole de musique EMMO

Eglise du Bourg à 20h

Dimanche 30 mars

### 2<sup>ème</sup> tour des élections municipales

Du Mardi 1<sup>er</sup> et samedi 5 avril

### Semaine thématique : JAZZ et littérature

Médiathèque de Collonges

Mardi 1<sup>er</sup> et mercredi 2 avril

### Portes Ouvertes Collonges Arts DanSES

Salle Jean-Marie Comte de 16h45 à 17h45

Dimanche 6 avril

### DANSONG, Spectacle Danses et Chansons

> Organisé par le Théâtre de la Boulevardière

Les bénéfices seront reversés au profit de l'ASL

(Association Strumpell Lorrain)

Salle des Fêtes à 16h

Dimanche 13 avril

### • Petit Raid Hannibal

Parc de la Jonchère

### • Salon du Livre

Salle des fêtes

Mercredi 16 avril

### Opéra pour Enfants

> Organisé par l'Ecole de musique EMMO

et le centre de loisirs Alfa 3A

Salle des fêtes à 18h

Samedi 19 avril

### Concours de Boule Lyonnaise

> Organisé par la Boule Sportive

Stade

Mardi 22 avril

### Audition de piano

> Organisé par l'Ecole de Musique EMMO

Salle des fêtes de 16h30 à 21h

Jeudi 1<sup>er</sup> mai

### • Rallye pédestre du 1<sup>er</sup> mai

> Organisé par le Comité des fêtes

Rendez-vous à la salle des fêtes à 13h

### • Tournoi de Basket

Salle des Sports

Jeudi 8 mai 2013

### Cérémonie du 8 mai

Dimanche 18 mai

### Concert Ensemble Vocal Polymnie

> Organisé par Au Fil de l'Ecoute

Eglise du Vieux Collonges à 18h

Jeudi 22 mai

### Auditions

> Organisé par l'Ecole de Musique EMMO

Salle des fêtes de 19h à 22h

Samedi 24 mai

### Concours inter-associations de pétanque

> Organisé par le Comité des fêtes

Parking rue de la Plage, 13h-18h

Dimanche 25 mai

### Elections Européennes

## // Infos utiles

### Mairie de Collonges

Place de la Mairie

69660 Collonges-au-Mont-d'Or

Tél. : 04 78 22 02 12

Télécopie : 04 78 22 19 83

[mairie@collongesaumontdor.fr](mailto:mairie@collongesaumontdor.fr)

Ouverture au public

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 14h à 17h.
- le samedi matin de 9h à 12h (pour l'état civil uniquement)

### Agence postale communale

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Le samedi de 9h à 12h

Tél. : 04 78 22 00 78

### Médiathèque de Collonges

Place de la Mairie

Tél : 04 26 01 92 55 / 04 78 22 59 33

Ouverture au public

- Mardi : 16h30-19h
- Mercredi : 10h-12h ; 15h-19h
- Jeudi : 16h30-19h
- Vendredi : 15h-19h
- Samedi : 10h-12h

### Prochaine date de collecte déchets verts et encombrants :

le 5 avril

### Déchèteries

- Champagne au Mont d'Or  
Tél : 04 78 47 56 51
- Rillieux-la-Pape  
Tél : 04 78 97 10 30
- Neuville sur Saône  
Tél : 04 72 08 92 75

### Rappel-Arrêté municipal

L'arrêt municipal permanent du 6 février 2012 réglemente différents sujets de proximité tels que les bruits de voisinage, l'élagage des plantations, les dépôts sauvages de déchets, les déjections canines, la lutte contre les nuisibles (chenilles processionnaires, ambrosie), le traitement des déchets végétaux. Il est disponible en mairie.

### Sécurité

Brigade de Fontaines sur Saône  
Composez le 17.

Directeur de publication et de rédaction : Michel Reppelin - Conception : Spécifique - Illustrations et crédits photos : Mairie de Collonges au Mont d'Or, Spécifique, PDIE Vds, DAMIN, Associations.

[www.collongesaumontdor.fr](http://www.collongesaumontdor.fr)



## Proximité

RECYCLAGE

### > Deux nouveaux silos à verre

Deux nouveaux silos à verre ont été installés sur la commune.

- **Nouveau** : chemin de l'Ecully (à proximité de la Médiathèque)
- **Nouveau** : avenue Général de Gaulle (Trèves Pâques)
- quai Gallieni (quai Illhaeusern)
- chemin de Moyrand (Parking du cimetière)
- avenue de la Gare

• place Saint Martin

• rue de la Plage

• rue du Vieux Collonges (Parking)

**Verre accepté** : emballages en verre ayant contenu des aliments (les bouteilles, les pots et bocaux)

**Verre refusé** : Les miroirs, vitres, verres de table, tasses, assiettes, porcelaines et céramiques doivent être jetés avec les ordures ménagères.